

**23<sup>ème</sup> session du Groupe de travail de l'EPU**

**02 - 15 novembre**

**Liban**

**Intervention de la Délégation de l'Arménie**

**Genève, le 2 novembre 2015**

Merci, Monsieur le Président,

L'Arménie salue chaleureusement la délégation libanaise conduite par Son Excellence l'Ambassadeur Najla Riachi Assaker et remercie pour la présentation de son rapport national.

L'Arménie entretient de longue date une relation d'amitié avec le Liban et salue les progrès réalisés par les autorités libanaises en matière de droits de l'homme depuis son 1<sup>er</sup> passage à l'EPU, en 2010, malgré la situation politique et économique difficile.

L'Arménie salue l'adoption du plan national des droits de l'homme pour la période 2014-2019. Elle apprécie les mesures prises en matière d'intégration des personnes handicapées, de promotion des droits des femmes, de lutte contre la traite des êtres humains.

Malgré les défis difficiles auxquels le pays fait face, le Liban, fidèle à sa tradition d'accueil, est aujourd'hui parmi l'un des premiers pays hôtes des réfugiés, y compris des réfugiés syriens.

Nous félicitons le Liban pour sa politique visant à la promotion de diversité et de tolérance entre les différents groupes ethniques et religieux du pays. À cet égard, nous apprécions également que la communauté arménienne au Liban exerce librement et pleinement ses cultuels et religieux.

L'Arménie souhaite adresser les recommandons suivantes au Liban:

- Poursuivre sa politique de tolérance et de diversité entre les différents groupes ethniques et religieux
- Continuer la coopération avec les organisations internationales et des pays donateurs pour trouver des solutions aux problèmes des réfugiés.
- Continuer les efforts dans la lutte contre le terrorisme, incluant l'assistance aux victimes du terrorisme.

Nous souhaitons le plein succès au Liban.